



Public and Private Ash Tree Vaccinations

The Town of Montreal West will be treating the public ash trees in the Center and Southern sectors of Town this year. Antidote Arboriculture will be treating the public ash trees with TreeAzin and they are offering a discounted rate to Montreal West residents for the treatment of their private ash trees as well. Residents must contact the company directly to ensure they benefit from the preferred rate. Antidote Arboriculture can be contacted via email at info@antidotearboriculture.ca or at 514-557-2983.

Once again the Town of Montreal West will be offering a subsidy to Montreal West residents who decide to treat their private ash trees with TreeAzin.

To qualify for the subsidy:

- 1- The resident must arrange and pay for inspection of their ash tree by a certified arborist. If the tree is not infested so as to render it unsalvageable, the resident must then arrange and pay for treatment by a certified arborist.
- 2- The resident can choose to use the same arborist that the Town has contracted to vaccinate Town Ash trees. However, it is still the responsibility of the resident to contact the arborist to make arrangements for the vaccination and to pay them directly.
- 3- The resident must provide a report including address of vaccination, picture of the tree and diameter of the vaccinated tree.



Service des Travaux publics

Public Works Department

- 4- The resident must provide a receipt to the Town for the completed vaccination (with the report mentioned in point 3).
- 5- The vaccination must take place before August 30th 2016.

The Town will reimburse a portion of vaccination as follows:

- Trees less than 10cms in diameter: no subsidy
- Trees 10cms and larger in diameter: subsidy will correspond to 50% of the cost of the TreeAzin treatment, up to a maximum of \$250 per treatment

N.B. Diameter is measured 30cms from the ground.

The Town has a 2016 budget of \$7500 for the subsidy program.



Vaccination des frênes situés sur le domaine public et privé

La ville de Montréal-Ouest effectuera le traitement de ses frênes dans le secteur nord cette année. L'entreprise Antidote Arboriculture fera le traitement avec le produit TreeAzin et elle offre un rabais aux citoyens de Montréal-Ouest qui désirent faire vacciner leurs frênes. À cet effet, les citoyens intéressés doivent contacter l'entreprise afin de bénéficier d'un tarif réduit. L'entreprise Antidote Arboriculture peut être contacté par courriel à info@antidotearboriculture.ca ou au 514-557-2983.

Encore cette année, la ville de Montréal-Ouest offre une subvention aux citoyens qui décident de vacciner leurs frênes avec le produit TreeAzin.

Pour bénéficier de la subvention :

1. Le citoyen doit prendre les mesures nécessaires afin de payer pour faire l'inspection de ses frênes par un arboriste certifié. Si l'arbre n'est pas infesté au point où il doit être coupé, le résident doit prendre les arrangements pour payer la vaccination avec un arboriste certifié;
- 2- Le résidant peut choisir le même arboriste retenu par la ville pour vacciner les frênes situés sur le domaine public. Par contre, il est toujours de la responsabilité du citoyen de contacter l'arboriste et de payer directement ce dernier;



Service des Travaux publics

Public Works Department

3- Le résidant doit produire un rapport à l'hôtel de ville incluant l'adresse de vaccination, une photo de l'arbre et le diamètre du frêne visé;

4- Le citoyen doit produire la facture à la ville démontrant la vaccination avec le rapport mentionné au point 3;

5- La vaccination doit se dérouler avant le 30 août 2016;

La ville va rembourser le citoyen en partie suivant les critères suivants :

- Les frênes de moins de 10 cm de diamètre : aucune subvention;

- Les frênes de 10cm et plus de diamètre : la subvention va correspondre à 50% du coût du traitement de TreeAzin jusqu'à un maximum de 250\$ par traitement;

NB : Le diamètre se mesure à 30 cm du sol

La ville de Montréal-Ouest a un budget de 7 500\$ pour ce programme en 2016.